AMBASSADE
DE FRANCE
EN ARMÉNIE
Liberté
Égalité
Fraternité

Service de Presse

http://www.ambafrance-am.org

https://twitter.com/ambafr_armenie

Revue de la presse arménienne du 26 mai 2020

7402 cas confirmés de coronavirus/ Au moment de la rédaction de cette revue, les autorités ont confirmé 7402 cas de coronavirus dans le pays dont 3220 ont été guéris et 91 patients sont décédés. La presse indique également que 6 membres du personnel et 9 enfants de l'orphelinat « Mari Izmirlian » ont été infectés par le coronavirus.

Les autorités étudient la possibilité d'introduire des distributeurs automatiques de masques dans les lieux publics/ Selon le Président de la Commission d'État pour la protection de la concurrence économique, Gegham Gevorgyan, les autorités étudient la possibilité d'introduire des distributeurs automatiques de masques dans les lieux publics, qui proposeraient des masques à des prix plus bas. D'après Gevorgyan, si les distributeurs automatiques sont installés, le prix des masques faciaux pourrait baisser d'environ 100 drams. Selon les études de sa Commission, la valeur des importations des masques a été multipliée par près de 10. En outre, il a qualifié la marge appliquée sur les ventes au détail de « *préoccupante* ». D'après lui, le prix des masques est notamment plus élevé dans les régions.

Le rapport sur les activités du ministère des Affaires étrangères pour 2019 a été présenté au Premier ministre/ Le 25 mai, le Ministère des Affaires étrangères a présenté le rapport sur ses activités. Le Ministre, Zohrab Mnatsakanyan, a souligné que la diplomatie arménienne a prouvé que la souveraineté est le principe le plus important de la politique étrangère de l'Arménie. Mnatsakanyan a présenté les démarches entreprises pour le développement de la coopération avec la Russie, les États-Unis, l'Union européenne et le Continent européen, y compris la France et l'Allemagne, la Géorgie et l'Iran, et le développement des relations avec les pays de différentes régions. La mise en place d'un format trilatéral de coopération Arménie-Chypre-Grèce a été particulièrement soulignée. Le Ministre des Affaires étrangères a parlé des mesures visant à promouvoir la coopération avec le Moyen-Orient et l'Afrique, ainsi que des priorités de l'UEEA, de l'OTSC, des Nations Unies, du Conseil européen, de l'OSCE, de l'Organisation Internationale de la Francophonie, de la coopération dans d'autres formats multilatéraux et des priorités de notre pays. Le Premier ministre a souligné la nécessité d'élargir la composante économique dans la politique étrangère. Nikol Pachinian a également souligné l'importance de développer un nouveau concept pour la pleine utilisation du potentiel pan-arménien, en tenant compte des processus et des changements qui ont eu lieu dans la Diaspora au cours des dernières décennies.

Retour sur la situation à Kapan/ La presse indique que le bureau du procureur général a envoyé au Service spécial d'enquête les rapports des médias sur l'utilisation présumée de la violence contre les détenus du département de police de Kapan (cf. revue du 23 au 25 mai 2020) et a instruit de préparer un rapport. L'administration de Kajaran a publié une déclaration demandant instamment au Comité d'enquête de s'abstenir de toute déclaration « *inappropriée liée au nom de l'administration de Kajaran et du chef de la communauté et de respecter strictement la présomption d'innocence en tant que droit absolu* ». Dans une autre communiqué, l'administration de Kajaran a déclaré que les officiers de police essayaient de convaincre les proches des détenus de retirer leur plainte concernant l'usage de la violence. Un avocat représentant l'un des hommes arrêtés déclaré au service arménien de *RFE/RL* que

son client ne prétendait pas avoir été maltraité par des policiers. Le chef du parti parlementaire d'opposition « Arménie lumineuse », Edmon Marukyan, a déclaré que son parti condamnait la violence que les policiers ont exercée à Kapan.

La Cour de cassation exonère neuf manifestants condamnés dans l'affaire du 1er mars 2008/ La Cour de cassation a approuvé la requête du procureur général visant à annuler les condamnations de 9 personnes dans l'affaire du 1er mars 2008. Tous les neuf étaient des manifestants des troubles post-électoraux du 1er mars 2008. Un autre accusé a vu sa condamnation partiellement annulée et l'affaire a été renvoyée au tribunal de première instance pour un nouvel examen.

L'Arménie a l'intention de ratifier le protocole de la CEI sur l'échange de preuves dans les affaires pénales/ La Commission parlementaire permanente de la Défense et de la Sécurité et a donné un avis positif à la ratification du protocole de la Communauté des états indépendants (CEI) sur l'échange de preuves dans les affaires pénales. Selon le chef adjoint de la police, Tigran Yesayan, l'objectif du protocole est de renforcer la coopération dans la lutte contre le trafic d'armes et de drogues. Il a également déclaré que l'Arménie a signé le protocole avec des réserves liées au fait que jusqu'au règlement définitif du conflit du Karabakh, ces obligations ne concerneront pas les demandes de l'Azerbaïdjan.

Conversation téléphonique entre Ararat Mirzoyan et George Tsereteli/ La presse rend compte de la conversation téléphonique entre le Président du Parlement, Ararat Mirzoyan, et le Président de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, George Tsereteli. Selon Mirzoyan, il a discuté avec son collègue des mesures prises dans différents pays pour lutter contre le coronavirus et le travail de l'AP de l'OSCE pendant la pandémie. Mirzoyan a souligné l'importance du cessez-le-feu mondial pendant la pandémie et a rappelé l'appel respectif du Secrétaire général des Nations unies. Il a déclaré que malgré cela, l'Azerbaïdjan poursuivait les tentatives de violation du cessez-le-feu « *dont la récente tentative de sabotage lancée par les forces armées azerbaïdjanaises est une preuve éclatante* ».

Rédaction : Lena Gyulkhasyan

Hayastani Hanrapetoutioun- ***quotidien, journal officiel, tirage-6000 exemplaires ;*** *Azg*- ***hebdomadaire, tirage- 3000 exemplaires ;*** *Haykakan Jamanak*- ***quotidien, tirage-6500 exemplaires ;*** *Aravot*- ***quotidien, tirage- 2718 exemplaires ;*** *Jamanak*- ***quotidien, tirage- 5300 exemplaires ;*** *Hraparak*-***quotidien, tirage-3400 exemplaires ;*** *Joghovourd*-***quotidien, tirage-3500 exemplaires ;*** *Golos Arménii*- ***trihebdomadaire en langue russe, tirage-3425 exemplaires ;*** *Novoyé Vrémia*- ***trihebdomadaire en langue russe, tirage- 5 000 exemplaires ;*** *168 Jam*- ***hebdomadaire, tirage- 5000 exemplaires ;*** *Respoublika Arménia*- ***bihebdomadaire, journal officiel en langue russe, tirage- 1500 exemplaires.***

Cette revue de presse est une synthèse réalisée à partir de publications arméniennes parues au cours d'une journée définie et constitue un document de travail qui ne saurait en aucun exprimer le point de vue de l'Ambassade de France ou des autorités françaises. Toute reproduction de cette revue destinée notamment à une publication électronique, papier, destinée à des tiers, est soumise à autorisation de l'Ambassade de France en Arménie.